

LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire. Etat Civil.	2
Infos du conseil municipal.	3-4-5
Des Plassacais il y a 500 000 ans Des gîtes à Plassac	6-7
Les associations	8

Horaires de la Mairie

Mardi, Jeudi, Vendredi :

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

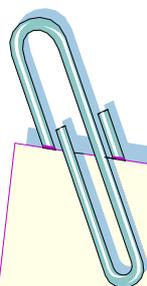
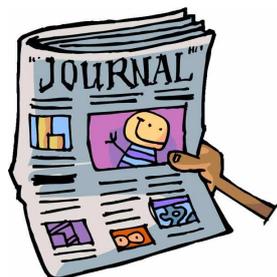
Mercredi : 9h00 à 12h30

Samedi : 8h00 à 12h00

Permanence du Maire :

Mardi, Jeudi, Samedi :

8h00 à 9h00 et sur rendez-vous.



Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent
17 240 PLASSAC

Tél. / Fax : 05.46.49.84.32.

E-mail : plassacmairie17@orange.fr

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées tel que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

Mot du Maire

L'année 2010 a été riche en projets et réalisations, 2011 ne le sera pas moins, votre conseil municipal va continuer d'œuvrer pour maintenir et développer cette dynamique.

Le vote du budget aura lieu en avril, en effet ceci est dû au changement de trésorier, Monsieur COUTARD remplaçant Monsieur LAUVERGNAT.

Un conseil municipal est élu pour prendre des décisions et il sera cette année, courant avril amené à délibérer sur le tracé du futur contournement. Nous ferons en sorte de prendre en compte l'intérêt général dans l'optique d'une vision à longue échéance pour le développement futur de notre commune.

Ce début d'année a été pour le conseil municipal l'occasion de remercier Marcel SEGUIN pour ses 34 années passées au conseil municipal et de lui remettre la médaille d'argent lors du repas communal, bel exemple de dévouement et de disponibilité qui de nos jours se fait rare.

Je vous remercie de m'avoir lu et reste à votre écoute...

Le Maire

Etat civil

Décès :
Claude CADET,
Le 5 décembre 2010

Cédric DAVID,
Le 13 février 2011



Recensement des jeunes de 16 ans

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Infos du conseil municipal

CONTRAT AIDE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du renouvellement pour 6 mois des contrats aidés de Madame DUPONT du 24 janvier au 23 juillet, de Madame BESNIER et Madame MEGE du 1er mars au 31 août.



Ces contrats pourront être renouvelés pour une autre période de 6 mois sous réserve de la mise en place d'une période de formation. Une réunion a été organisée le 4 février pour faire le point sur les emplois du temps et proposer une formation Méthode HACCP à la Maison Familiale Rurale de Chevanceaux.

Cette formation de 3 jours s'élève à la somme de 199,50 € par personne soit un montant total de 598,50 € plus les frais de 9 repas à 5 €. Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions de formation pour un montant total de 643,50 €.

PERCEPTION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à partir du mois de mars, un nouveau Trésorier viendra remplacer Monsieur LAUVERGNAT à la trésorerie de St Genis de Saintonge.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Suite à un courrier de Monsieur BURGAUD du service des ordures ménagères de la CDCHS, et afin d'éviter tout incident lors de manœuvres dangereuses du camion de ramassage (passage étroit, demi-tour sur passage privé) il est décidé d'installer des bacs à l'entrée des routes allant au village des Arnaudeaux et chez Guignet.



De plus, quatre bacs vont être installés dans le lotissement : à l'entrée de la rue du Plantier, devant le 2 rue des Grands Champs, devant le 2 rue de l'Enclouse, à l'entrée de l'impasse de l'école. Le ramassage des ordures ménagères individuel n'aura plus lieu. Les habitants seront informés par courrier de la date d'application de ses nouvelles dispositions.

SDIS

Monsieur GALERAUD rapporte la nouvelle organisation du SDIS suite à la démission de Monsieur DANET. Le Lieutenant QUENNEC est nommé chef de centre pour 1 an. L'adjudant chef FAIRÉ est nommé adjoint avec pour mission de gérer et de créer une cohésion au niveau du centre.

TRI DECHETS

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers de la CDCHS concernant la vigilance sur la qualité du tri des déchets, la sensibilisation au broyage des déchets verts sur la déchèterie de Guitinières, et la distribution des autocollants « Stop Pub ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le comité des fêtes offre au RPI une enveloppe de 200 € pour le déplacement au cirque de Bordeaux.

ECOLE

Un devis est demandé à Monsieur PERRIN, menuisier à Plassac, pour la confection d'une table en L sur mesure pour le bureau de la directrice.

Un rendez-vous avec Monsieur TETARD, maître d'œuvre, pour une visite de l'école afin de préparer un bilan énergétique.



Des travaux ont été réalisés à l'école : création d'un placard de rangement et l'installation d'une porte de secours.

VOIRIE

Des dégradations de la voirie ont été constatées rue de la petite gare au niveau de la sortie de l'immeuble de Monsieur SOULIER. Cette rue venant juste d'être refaite par l'entreprise de Monsieur RENAUD, il va être contacté pour venir constater et remettre en état.

EGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une partie du châteaueau est à refaire. Les tuiles faîtières posées par l'entreprise GALLEGO en 2003 se décollent et tombent. La compagnie d'assurance AXA à Jonzac va être contactée afin que la garantie décennale de l'entreprise GALLEGO prenne en charge la somme engagée pour la réparation de ces désordres.

FETE CANTONALE

Suite à la réunion de l'office du tourisme du 4 janvier, Madame DELAIRE informe le Conseil Municipal que le thème retenu pour la fête cantonale qui se déroulera cette année à St Grégoire d'Ardennes est « **la musique** ». Toutes les idées d'animations sont les bienvenues. La commune n'ayant pas de salle des fêtes, des équipements importants sont à prévoir.



QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réunir les commissions afin de définir les priorités dans les travaux à présenter pour le budget.

L'épicerie de PLASSAC

L'épicerie « **Au P'tit Marché** » a ouvert ses portes en décembre 2010.

Chrystèle CHAUBENIT est notre nouvelle commerçante.

En plus de l'alimentation générale, du poisson vous est proposé les mardis et vendredis, et les huitres le dimanche matin.

Livraisons possibles entre 14 h et 16 h.

Ouverture : du 1^{er} novembre au 30 avril : 8h00 à 13h00 - 16h00 à 20h00.

du 1^{er} mai au 31 octobre : 7h30 à 13h00 - 16h00 à 20h00.

Tél. : 05.46.48.64.90



Il y avait des « PLASSACAIS » il y a 500 000 ans

Et peut-être même plus si on en juge par les outils de pierre préhistoriques que l'on retrouve un peu partout sur le territoire de la commune !

Monsieur Jean-Philippe Viaud en a fait un de ses passe-temps favoris depuis que son professeur d'histoire Jacques Gaillard a éveillé en lui cette passion.

Depuis une trentaine d'année il arpente les chemins et les champs de la commune à la recherche de ces outils préhistoriques, et, au fil du temps, il a accumulé des dizaines de pièces dont certaines sont de toute beauté.

Certains outils datent du paléolithique inférieur c'est-à-dire entre 700 000 et 300 000 ans...

D'autres pièces sont des époques mésolithique ou néolithique donc plus récentes ce qui montre que notre région fut habitée durant toutes ces périodes, Monsieur Viaud est intarissable sur ses outils préhistoriques : nucléus, poignards, ciseaux, tranchets, haches polies, perçoirs, pointes, grattoirs etc.

Monsieur Viaud aimerait créer à Plassac un musée où l'on pourrait contempler sa collection et apprendre un peu plus sur cet outillage en pierre imaginé et fabriqué par l'homme durant des centaines de milliers d'année. Espérons vivement que ce projet aboutisse !

Jacques Lys



Jean-Philippe Viaud devant une partie de sa collection d'outils préhistoriques.

Gîtes à PLASSAC

Il existe à Chautignac un havre de paix :

"La Maison du Bonheur"

Un ensemble de 3 gîtes labellisés "Accueil Paysan", et qui peut recevoir jusqu'à 18 personnes, vos amis, votre famille et même un séminaire car nous avons également une grande salle de réunion.



Les deux propriétaires Joël et Jacqueline POMIAN ont chacun une spécialité. Joël, c'est la nature à travers l'observation des oiseaux, à la maison, au bord de l'estuaire et en campagne à St Paul.

Jacqueline, diplômée de somato-psycho-pédagogie, c'est la nature humaine. Elle vous permettra à travers des traitements manuels individuels ou de petits groupes en gestuelle à reprendre contact avec vous, à enrichir vos perceptions pour mieux vivre en cohérence avec vous-mêmes et les autres.

Une adresse, riche de possibilités, à retenir :

« **La Maison du Bonheur** »
Joël et Jacqueline POMIAN

20 rue de chez Moreau
 Chautignac
 17240 PLASSAC

Tél. : 05.46.48.22.27
 06.73.87.18.98



Pour les sorties avec Joël :
 Offices du tourisme de St Genis de
 Saintonge et de Mortagne sur Gironde.

Atelier de Gestuelle de Jacqueline :
 le lundi après-midi de 15h00 à 16h15,
 le jeudi 19h00 à 20h15 tous les 15 jours.





Les associations

LES AINÉS RURAUX

Après l'énorme succès obtenu par la troupe de théâtre « Les Durathieurs » de Jonzac, les 12 et 13 février derniers, salle comble aux 2 représentations, les Aînés Ruraux se sont réunis le vendredi 18 février en assemblée générale pour exposer les différentes activités et les comptes 2010.



L'élection du tiers sortant et du bureau a eu lieu, pas de changement.

Quelques prévisions d'activités pour 2011 :

- ✓ un repas gratuit avec démonstration publicitaire, suivi d'un loto gratuit le 29 mars 2011.
- ✓ un repas en plein air au mois de juin.
- ✓ la réunion mensuelle le 3ème vendredi de chaque mois.

Pour plus de renseignements, contacter la présidente, Madame BUREAU au 05.46.49.80.27.

COMITÉ DES FÊTES

Les 11 et 12 décembre a eu lieu le Salon des Vins et de la Gastronomie, en présence pour l'inauguration, de Dominique BUSSEAU, Président du Conseil Général, de Jacky QUESSON, Conseiller Général ainsi que Jean-Charles LANGLAIS, Maire de Plassac.

Le Comité des Fêtes remercie les commerçants et artisans pour leurs participations à la publicité, et la commune pour son soutien.

Comme les années précédentes, le moto-cross aura lieu sur le terrain communal Gâte-Bourse route de Consac.

ACCA PLASSAC



Le 31 mars se clôturera la saison de chasse 2010/2011.

Cette année a été très calme, aucun évènement particulier n'est survenu.

Les animations : Sanglier à la broche du 17/07, concours de boules du 15/08, chasse à courre du 5 mars ont connu un vif succès malgré un légère baisse de fréquentation.

Pour la saison 2011/2012, les manifestations ne sont pas toutes encore déterminées mais d'ores et déjà le sanglier à la broche aura lieu le 23 juillet 2011. Le concours de boules aura très certainement lieu le 15 août 2011 et la chasse à courre le samedi 3 mars 2012.

Le conseil d'administration remercie toutes les personnes (membres du bureau et bénévoles) qui ont participé et apporté leur aide lors de ces manifestations. Merci à tous.

Programme des manifestations



- | | |
|------------|--|
| 10 Avril | : Moto-cross |
| 5 Juin | : Fête cantonale à St Grégoire d'Ardenes. Thème « La Musique » |
| 17 Juin | : Journée sportive du RPI |
| 9 Juillet | : Sardinade |
| 23 Juillet | : Sanglier à la broche |